

École secondaire publique Deslauriers

N ^o	DESCRIPTION DU SECTEUR DE TRANSPORT
L'étendue de la zone est délimitée par la ligne tracée sur la carte, ayant son :	
1	Point d'origine sur la rivière des Outaouais à l'avenue Bronson. Elle poursuit vers le sud longeant le côté ouest de l'avenue Bronson en excluant les deux côtés jusqu'à la rivière Rideau. Elle tourne vers l'est longeant la rivière Rideau jusqu'à la rue Bank.
2	Elle tourne en direction sud en longeant la rue Bank du côté ouest en l'excluant jusqu'au chemin Walkley. Elle tourne en direction est longeant le côté sud de Walkley en l'excluant jusqu'au chemin Conroy. Elle tourne ensuite vers le sud longeant le côté ouest du chemin Conroy qui devient la rue Bank jusqu'au chemin Belmeade en excluant tous ces chemins.
3	Elle tourne vers l'ouest longeant le côté nord du chemin Belmeade en l'excluant jusqu'au chemin Allen, et du côté sud pour inclure le chemin Allen jusqu'à l'autoroute 416.
4	Elle longe l'autoroute 416 en direction nord jusqu'au chemin Dillworth et trace une ligne droite jusqu'à la ville de Carleton Place en incluant la région urbaine de Carleton Place. Elle sort en direction nord suivant le chemin de Comté # 29 incluant les deux côtés. Lorsque le chemin de Comté no 29 rencontre la Concession 12 elle suit la Concession, le chemin Van Dusen et le chemin Campbell pour inclure la région urbaine de la ville d'Arnprior en incluant tous ces chemins jusqu'à la Route 3.
5	Elle tourne vers le nord après le développement Braeside jusqu'à la rivière des Outaouais. Elle longe ensuite la rivière des Outaouais jusqu'au point d'origine.

École secondaire publique Deslauriers (suite)

